

TITRE PRO TPI - Technicien de Production Industrielle

UIMM

PÔLE FORMATION
Alsace

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Maintenance - Techniques industrielles

16/01/2026

Résumé

Le Titre Professionnel TPI (Technicien de Production Industrielle) forme des professionnels capables d'organiser, piloter et optimiser la production sur des lignes et ateliers industriels.

Ils maîtrisent l'ensemble du processus de production, depuis la préparation et le lancement des fabrications jusqu'au suivi de la performance, de la qualité et des délais, en garantissant la sécurité et l'efficacité des installations.

Public et prérequis

Qualification de niveau 3 à dominante technique ou expérience dans le domaine.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Organiser un poste de travail
- Démarrer et arrêter une ligne de production industrielle
- Contrôler la conformité des pièces produites et stabiliser le process de production industrielle
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement sur une ligne de production industrielle
- Suivre l'activité et la performance de la ligne de production industrielle
- Organiser l'activité des personnels de production
- Accompagner les personnels de production à leur adaptation au poste de travail
- Mener des actions d'amélioration technique ou organisationnelle sur une ligne de production industrielles

Contenu de la formation

- Gestion de production
- Pilotage visuel de l'atelier, des flux
- TPM, SMED et 5S
- Méthodes de résolution de problèmes
- Conduite de l'Amélioration Continue / LEAN
- Planification et Gestion du temps en atelier de production
- Conduite d'une ligne de production industrielle
- Mise en œuvre des actions d'amélioration
- Développement de ses compétences en communication
- Mécanique
- Pneumatique
- Hydraulique
- Automatismes
- Electrotechnique

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

CODE RNCP
39176

DATE DE PUBLICATION
26/06/2024

CENTRES DE FORMATION
**Colmar, Strasbourg, Mulhouse,
Reichshoffen**

DURÉE DE LA FORMATION
14 mois

ACCUEIL PSH
**Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap. Moyens de
compensation à étudier avec le
référé handicap du centre
concerné.**

Les + du Pôle formation

+ de 4000 personnes formées/an dont
1600 apprentis
+ de 1250 entreprises nous font
confiance
+ de 10 partenariats avec des écoles et
établissements

- Un accompagnement sur mesure pour chaque apprenant
- Une pédagogie innovante et participative
- Des formateurs experts, issus directement du terrain professionnel
- Une expertise reconnue, tournée vers les métiers de demain
- 4 centres en Alsace

• Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelles et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences.

Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée par un jury habilité, à partir d'une situation professionnelle concrète ou reconstituée.

Elle est complétée par différents outils d'évaluation tels qu'un entretien technique, un questionnaire professionnel et l'analyse des réalisations du candidat.

Un dossier professionnel, récapitulant les expériences et les compétences acquises, ainsi que les résultats des évaluations réalisées tout au long de la formation, viennent étayer la décision du jury.

Validation et certification

DDETSP

Le Titre Professionnel est une certification délivrée par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

Nos centres assurent la préparation complète à la certification et organisent les sessions d'évaluation avec des jurés habilités par le Ministère du Travail.

Capacité d'accueil

12

Modalités de la formation

Le délai moyen d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active. Des suites de parcours sont possibles selon votre projet, nous consulter.

Équivalences : -Titre paritaire à finalité professionnelle "Pilote de système de production automatisé" (PSPA)

Métiers et débouchés

- Technicien de production, d'atelier
- Responsable d'îlot
- Animateur de ligne
- Technicien de ligne, d'îlot